

Gilles RASSELET :

Je vous propose que nous commençons les travaux de ce colloque « Quel(s) avenir(s) pour le métier d'Enseignant-Chercheur ? » organisé conjointement par l'Université de Reims Champagne Ardenne et, par l'Institut de Recherche de la FSU en hommage à notre collègue Pierre DUHARCOURT.

Permettez moi tout d'abord de vous remercier de votre présence ce matin qui traduit non seulement l'intérêt que vous portez au thème que nous avons retenu pour ce colloque mais aussi, je crois pouvoir le dire, l'affection et l'estime que vous portiez à notre collègue le Professeur Pierre DUHARCOURT.

Avant de passer la parole au Président BAILLAT puis, à Gérard ASCHIERI, je voudrai remercier, au nom de l'Université de Reims Champagne Ardenne et de l'Institut de Recherche de la FSU, toutes celles et tous ceux qui ont travaillé à la préparation de cette manifestation : le Service de la Communication de l'Université, qui a conçu l'affiche annonçant le colloque ainsi que la maquette du programme et des divers documents qui vont être remis ; la secrétaire du laboratoire Regards, Mme Françoise DE PAIVA, qui a beaucoup travaillé depuis plusieurs semaines pour permettre la réussite matérielle de ce colloque ainsi que Mme Gaëlle DELEPIERRE, notre technicienne, qui l'a accompagnée dans cet effort ; le Service de l'Imprimerie Centrale de l'Université qui a préparé tous les documents que vous avez trouvés dans votre mallette en travaillant, dans des conditions de flux tendu mais, avec un résultat que, je pense, vous pouvez apprécier ; les doctorants du laboratoire Regards qui, depuis plusieurs jours, et, ce jour même, ont aidé et aident à l'organisation de cette manifestation. Je ne voudrai oublier personne et souligner que ce colloque peut avoir lieu grâce aux efforts de beaucoup de personnes qui se sont engagées, fortement, dans sa préparation pour en assurer le succès.

Je voudrais également remercier les institutions qui nous ont apporté leur concours matériel pour la préparation de ce colloque : Reims Métropole et la Région Champagne Ardenne qui ont fourni les mallettes et les divers objets qu'elles contiennent qui vous ont été remis à l'accueil, ainsi que la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion qui a non seulement assuré la logistique d'une partie de la préparation mais qui a également pris en charge financièrement l'édition des différents documents qui vous ont été remis.

Je vous donnerai tout à l'heure quelques informations sur le déroulement de la journée dont vous avez trouvé le programme complet dans la mallette qui vous a été remise à l'accueil. Et je passe maintenant la parole au Professeur Gilles BAILLAT, Président de l'Université de Champagne Ardenne, qui va ouvrir le colloque.

Allocution de M. Gilles BAILLAT

Président de l'Université de Reims Champagne Ardenne

L'organisation de ce colloque renvoie aujourd'hui à l'hommage mérité qui est donné à notre ancien collègue Pierre DUHARCOURT que l'Université garde en mémoire : il fût le premier Doyen de la Faculté de Sciences d'Economie et de Gestion.

C'est un homme qui a énormément marqué l'Université de Reims Champagne Ardenne. J'étais moi-même étudiant à cette époque dans une autre faculté. Je ne l'ai pas personnellement connu mais, c'est un nom qui a toujours hanté le Campus de Croix Rouge où sont rassemblées trois de nos UFRs.

Quelque part, Pierre DUHARCOURT est donc un symbole. L'Université de Reims est une jeune université et, même si son origine remonte à 1548, l'université moderne date seulement de 1969. Pierre DUHARCOURT a donc été un « pionnier », un des « constructeurs » de l'Université. Nous sommes « redevables » envers ces pionniers pour cette université d'aujourd'hui que nous cherchons à continuer à faire évoluer.

Ce colloque sera aussi l'occasion d'échanges et de réflexions sur le métier d'enseignant-chercheur. A ce propos, les universités et leurs présidents ont aujourd'hui besoin que le débat soit pacifié et qu'il ne nous conduise pas aux errements que nous avons connus il y a quelques années.

Mais nous avons aussi besoin d'une mise en cohérence des discours de l'autorité publique. Il y a aujourd'hui un affichage très fort des ambitions que la France veut se donner concernant l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Il y a des responsabilités que l'on souhaite donner aux universités dans la construction de la société de la connaissance. Il faut que ces ambitions soient aussi mises en cohérence avec la place que l'on peut donner aux acteurs des universités et, en premier lieu, aux enseignants-chercheurs et ils ne sont pas les seuls.

Aujourd'hui, nous constatons malheureusement, que finalement cette cohérence fait défaut. Nous constatons qu'il y a, d'une part, des ambitions affichées et d'autre part des avants projets de décrets qui ne satisfont pas les espérances et qui ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées publiquement.

Je ne pense pas que la formation par l'ENA des enseignants-chercheurs ou celle des présidents d'universités d'ailleurs suffira à améliorer les connaissances en gestion de chacun ou à faire évoluer le métier d'enseignant-chercheur.

Je suis persuadé que les réflexions des différentes tables rondes et des ateliers vont singulièrement enrichir cette réflexion et je vais conclure peut-être, en remerciant, les deux promoteurs Gilles RASSELET et Gérard MARY, ceux qui ont donné beaucoup

de leur temps. Vous avez remercié tout à l'heure d'autres acteurs, mais encore une fois, notre université, qui s'est engagée dans l'organisation de ce colloque, a pu compter sur deux piliers que je tiens encore à remercier.

Gilles RASSELET :

Merci Monsieur le Président pour ces mots d'accueil ainsi que ces réflexions qui vont introduire les discussions que nous aurons tout à l'heure dans les ateliers.

Et je vais donner maintenant la parole à M. Gérard ASCHIERI.

Allocution de M. Gérard ASCHIERI

Président de l'Institut de Recherche de la F.S.U.

A mon tour je veux exprimer mes remerciements. Remerciements à l'Université de Reims Champagne Ardenne, remerciements à son Président et, bien évidemment, à Gérard MARY et Gilles RASSELET qui ont assuré la coordination de ce colloque. Mais je veux au-delà remercier tous ceux, enseignants-chercheurs, administratifs, techniciens mais aussi, militants, militants de la FSU Champagne Ardenne qui ont travaillé à rendre ce colloque possible. Le décès de Pierre DUHARCOURT a profondément ému et touché tous ceux qui l'ont connu, et la diversité des témoignages qui ont accompagné son annonce a bien montré ce qu'avait été son rôle, son influence mais aussi, l'estime qui l'entourait et je crois, que l'intervention de Monsieur le Président en a porté aussi témoignage. Divers hommages lui ont été rendus dans les semaines qui ont suivi mais, c'est sans nul doute une démarche pour le moins particulièrement pertinente que d'organiser dans l'université de ses débuts, un colloque consacré au métier qu'il a exercé avec, je crois, passion et fierté : celui d'enseignant-chercheur. Je peux témoigner, combien dans son engagement au SNESUP et à la FSU où il a exercé les premières responsabilités, les plus éminentes fonctions, combien dans les années où j'ai eu la chance de le fréquenter, il s'est battu de façon constante à la fois pour la défense et la promotion de l'Université et pour le métier d'enseignant-chercheur. Je peux dire avec quelle exigence et quelle fierté il en parlait et quelle haute conception il avait de la Recherche publique, du rôle que devaient jouer les universitaires, de leur nécessaire reconnaissance. Et cette conception était celle qui traversait aussi son engagement.

Nous avons prévu de vous présenter une intervention du Président du Conseil Economique et Social, Jean-Paul DELEVOYE mais je crois qu'il y a un problème technique de transmission des fichiers qui fait que nous ne pourrons pas le faire... J'espère qu'on pourra le mettre sur internet pour que ce soit accessible... Dans son propos auquel j'ai assisté, Jean Paul Delevoye portait témoignage de cet engagement et surtout, de la façon dont Pierre articulait son engagement et son métier. Il a été notamment, et Jean Paul Delevoye le rappelait, le rapporteur de deux rapports de conjoncture qui ont été très largement votés par le Conseil Economique et Social et qui sont encore d'une brûlante actualité. La plupart des thèmes dont il était porteur sont aujourd'hui encore des thèmes centraux et des thèmes en débat. Il avait cette capacité à la fois d'intervenir en tant qu'économiste, en tant qu'enseignant-chercheur, avec toute l'autorité que cela implique, et d'entendre, de chercher les voies de consensus indispensables dans une instance comme celle du Conseil Economique, Social et Environnemental. De la même manière, il y a quelques mois, à l'occasion du trentième anniversaire des lois qui portent son nom, Anicet LE PORS, ancien Ministre de la Fonction Publique, rappelait combien Pierre avait été associé à son cabinet dans une démarche qui cherchait à rationaliser de

manière scientifique, la gestion prévisionnelle des emplois et qui alliait, finalement, le travail de l'économiste et l'engagement dans la perspective d'une société de progrès, et dans ce cadre d'une fonction publique démocratique et efficace en même temps. Je veux dire aussi, combien ces dernières années, il s'était engagé dans des batailles contre les profondes régressions que des pseudos réformes prétendaient imposer à ce métier. Qu'il s'agisse de la fameuse loi dite « liberté et responsabilité des universités », une des batailles, notamment en 2009 ou alors, du pacte dit « pour la Recherche ». Mais, ce sur quoi je voudrai insister, c'est que ces batailles contre les régressions étaient pour lui indissolublement liées à une bataille visant à faire avancer des propositions de transformation qui lui apparaissaient nécessaires dans la perspective d'une société démocratique où l'Université jouerait tout son rôle. Un rôle émancipateur à la fois d'enseignement et de recherche. Et c'est particulièrement vrai dans sa discipline où il n'a cessé de batailler à la fois, contre la conception libérale dominante, contre la volonté de certains de vassaliser la Recherche et l'Enseignement mais aussi, contre les approximations ou les réponses caricaturales même, lorsqu'elles étaient pavées des meilleures intentions. Son engagement ne l'a jamais fait trahir ce qu'il pensait devoir à son métier d'enseignant-chercheur et, c'est en cela je crois, que le sujet de ce colloque entre profondément en résonance avec ce qu'a été, de façon permanente, l'engagement de Pierre. Et c'est en même temps un sujet d'une actualité brûlante. Je pense que Marc NEVEUX en parlera... Un sujet sans doute trop souvent négligé, trop rarement débattu, trop rarement traité dans le débat public alors que, c'est une question centrale pour l'avenir de notre société.

Les questions autour du métier d'enseignant-chercheur, autour du travail des enseignants-chercheurs, autour des garanties des règles qui les régissent, sont au croisement de sujets fondamentaux. Le premier sujet est sans nul doute celui de la démocratisation de l'Enseignement Supérieur et de la réduction des inégalités en matière de réussite des étudiants. Ayant été rapporteur d'un avis du Conseil Economique et Environnemental sur cette question, je peux dire combien la clef est d'abord du côté des universités et dans la formation, les conditions de travail, l'évaluation des enseignants-chercheurs ainsi que dans la façon dont ils peuvent articuler leurs différentes missions. Le second sujet, c'est bien évidemment la place de la Recherche. Une Recherche indépendante suivant sa logique et ses temps propres et non pas ceux imposés de l'extérieur. Une Recherche indispensable pour que notre société puisse faire face à ses défis, préparer l'avenir, progresser, innover, conduire démocratiquement des débats et faire des choix en toute connaissance de cause. Notre journée ne sera sans doute qu'une contribution, un caillou placé sur un long chemin mais il est important, j'allais dire essentiel, que de telles initiatives existent et se développent. Sans être trop grandiloquent, je pense qu'en procédant ainsi nous ne nous contenterons pas de rendre hommage à Pierre DUHARCOURT, nous nous mettrons dans ses pas.

Gilles RASSELET :

Merci Monsieur le Président de l'Institut de Recherche de la FSU. Vos propos qui ont permis de donner un témoignage émouvant de ce qu'a été l'action de Pierre DUHARCOURT, ouvrent aussi des pistes de réflexion pour la suite de ce colloque.

Comme vous l'avez dit, et comme cela est indiqué dans le programme du colloque, ce colloque est placé sous le haut patronage de Monsieur le Sénateur Jean Paul DELEVOYE, Président du Conseil Economique Social et Environnemental. Le Président DELEVOYE a accepté de patronner ce colloque en particulier parce que Pierre DUHARCOURT, Gérard ASCHIERI vient de le rappeler, a siégé au Conseil Economique Social et Environnemental comme représentant de la FSU pendant plus d'une dizaine d'années. Il faisait partie de la Commission des questions économiques et de la conjoncture, et, pendant les années où il a siégé, il a contribué très activement à l'activité du Conseil en présentant plusieurs rapports et avis au Conseil. Le Président Jean Paul DELEVOYE nous avait indiqué d'emblée, que son calendrier ne lui permettrait pas d'être physiquement présent parmi nous aujourd'hui mais il avait été convenu avec lui, que l'on enregistrerait sa déclaration que nous présenterions en vidéo. Il se trouve que, pour des raisons techniques, nous ne sommes pas en mesure de pouvoir projeter cette déclaration du Président DELEVOYE et, comme l'a dit Gérard ASCHIERI, nous allons essayer de trouver le moyen de la mettre sur internet pour que vous puissiez y accéder. En tout état de cause, je tiens publiquement à présenter nos excuses au Président DELEVOYE pour ce contretemps tout à fait malheureux.

Nous allons poursuivre cette séance inaugurale de notre colloque et je donne maintenant la parole au Professeur Marc NEVEU, co-secrétaire général du SNESup qui va nous présenter ses réflexions sur le thème du colloque qui nous réunit aujourd'hui.

Allocution de M. Marc NEVEU

Co-secrétaire général du Syndicat nationale de l'enseignement supérieur

Merci beaucoup. Je voudrai m'associer aux remerciements qui ont été adressés aux organisateurs pour cette initiative qui se situe, et ce n'est peut-être qu'un hasard des calendriers, à un moment particulièrement dense de notre vie syndicale. En effet, et le Président Gilles BAILLAT l'a rappelé, nous sommes confrontés actuellement à une austérité structurelle imposée aux établissements qui se trouvent, cela a été rappelé, dans des situations financières extrêmement préoccupantes, avec des conséquences bien sûr dramatiques pour les conditions d'études des étudiants et les conditions d'exercice du métier d'enseignant-chercheur. En ce moment même, Gérard ASCHIERI en a dit deux mots, c'est également le décret statutaire, nouvelle mouture, qui va être étudié mi-décembre au Conseil Technique des Universités. Ce n'est pas un hasard si la modulation des services, qui avait suscité tant d'émoi et tant de résistance dans la communauté en 2009, est maintenue telle quelle dans le texte qui nous est proposé actuellement. Il faut rappeler, et cela a déjà été dit, le mouvement extrêmement important de 2009 et le rôle, bien sûr, que Pierre a pu y jouer. Les orateurs qui m'ont précédé ont rappelé effectivement l'exigence de Pierre pour l'exercice d'un métier qui soit un exercice « plein ». « Plein » de toutes les dimensions académiques de notre métier, et cette exigence renvoi à des éléments essentiels que nous défendons pour pouvoir assurer nos missions fondamentales : formation et recherche indissociablement. Assurément, je pense qu'effectivement le meilleur moyen de rendre hommage à Pierre c'est de travailler pour analyser et dégager des pistes qui permettent d'avancer dans notre métier d'enseignant-chercheur. On a rappelé aussi l'autonomie scientifique de Pierre. Autonomie qui est, bien évidemment, tout l'inverse de la prétendue autonomie des universités dans la Loi sur la Responsabilité des Universités. Dès 2009, nous avons dénoncé dans cette loi le renforcement du pouvoir des gestionnaires au détriment des responsabilités pédagogiques et scientifiques. Les enseignants-chercheurs n'ont plus ou de moins en moins de prise sur les modalités pratiques d'organisation pour adapter la gestion aux choix pédagogiques et aux exigences de la recherche et, au contraire, c'est l'enseignement et la recherche, donc nos finalités institutionnelles, qui doivent s'adapter à des exigences organisationnelles. Ce sont, on en entend de plus en plus parler, des indicateurs, voire même des logiciels, des gestionnaires conseillés par des cabinets de consultants externes qui fixent les règles du jeu qui imposent des règles de fonctionnement sous couvert de bonne gestion, de rationalisation, d'économie d'échelle, de mutualisation de moyens, de regroupement de ressources, etc.

Je citerai rapidement Vincent GODJAK, qui est Professeur de Sociologie à Paris VII qui écrivait, il y a pas très longtemps, dans un journal du SNESUP : « La mise en œuvre de cette nouvelle gestion publique est assurée par des serviteurs zélés qui considèrent que l'application de ces normes est plus importante que les besoins du personnel et des étudiants. Nous leur parlons pédagogie, ils répondent finances. Nous leur parlons harmonie, ils répondent réglementation. Nous leur parlons de souffrance au travail, ils répondent adaptabilité et résistance aux changements. Nous leur parlons relations humaines, ils répondent gestions des ressources humaines.

Nous leur parlons des aspirations des étudiants, ils répondent contrôle et sécurité. Nous leur parlons de transmission des savoirs, ils répondent mesure des résultats. Nous leur parlons intérêt scientifique, ils répondent coût et efficacité. La « novlangue » managériale est à l'œuvre pour opérer un reversement entre les finalités institutionnelles et les modalités gestionnaires. Les secondes ne sont plus au service des premières, c'est l'inverse qui prévaut. L'Université doit se soumettre à des impératifs de gestion. Cette gestion managériale des universités affecte bien sûr les conditions de travail mais plus fondamentalement, elle altère complètement les missions que nous considérons comme nos missions premières ».

Si l'on ne prend qu'un exemple, parce que je ne voudrai pas être trop long là-dessus, on sait tous, et Gérard ASCHIERI l'a rappelé, que la recherche est de plus en plus pilotée par les financements par projet. C'est aussi un lieu un peu commun de dire que les enseignants-chercheurs n'ont plus le temps de faire de la recherche. C'est un des facteurs de mal-être au travail puisque soit, les enseignants-chercheurs ne peuvent consacrer le temps nécessaire à leurs travaux et alors le sentiment de « travail mal fait » les ronge soit, ils se tuent dans cette surabondance de charges qui engendre fatigue, dors-mal, dépression, etc. Mais il y a d'autres aspects temporels que l'on souligne un peu moins, et peut être qu'on aura l'occasion d'en reparler dans cette journée, c'est que si la durée des recherches a été contrainte par le biais des appels d'offre, on pense par exemple au projet ANR, en temps restreint, quatre ans souvent, c'est aussi le morcellement des travaux qui sont découpés selon une logique qui, dans le meilleurs des cas, suit une série d'appels à projets successifs qui seraient contigus dans le temps, homogènes dans leurs objectifs, et, tous récompensés par le succès. On sait qu'il n'en est à peu près jamais le cas puisque, par exemple, un projet sur cinq est accepté par l'ANR. Ce qui veut dire que la démarche scientifique que l'on avait coutume de mener est impossible à programmer dans le temps. Elle est erratique dans son déroulement, ballottée par des attendus qui ne sont pas des attendus scientifiques. La continuité, la progression de nos raisonnements, de nos expérimentations, des collectes de données, tout cela est profondément affecté par un découpage qui est un découpage purement technocratique et, manifestement, ce sont les travaux les plus fondamentaux qui sont affectés. Les travaux bien engagés pouvant éventuellement, souscrire à des délais impartis dans les règles des appels à projets.

Les conditions de travail au-delà des missions ce sont aussi considérablement dégradées. Ce constat, il est presque unanime lorsque l'on écoute ceux qui ont un peu de recul, un peu de bouteille comme on dit, pour en juger. L'allongement du temps de travail, l'alourdissement et la multiplication des tâches, la pression récurrente de l'évaluation, la mise en concurrence pour l'obtention de crédits... Les nouvelles contraintes s'ajoutent les unes aux autres jusqu'à provoquer le « burn-out » que j'évoquais tout à l'heure. Le monde professionnel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche n'échappe pas à une évolution générale qui voit le métier attaqué par des formes d'emplois, des pratiques managériales et des normes

qui abîment le travail, qui nuisent à l'ouvrage bien fait. Le comble de la dégradation, bien sûr, est atteint avec l'extension de la précarité, avec toutes les formes d'exploitation du travail gratuit auquel est tout particulièrement tenu un nombre toujours croissant de jeunes chercheurs. D'où le sentiment de perte de sens, le sentiment d'impuissance face à l'échec par exemple de nos étudiants. Je cite : « le sentiment d'écartèlement » qui avait été employé par exemple au congrès du SNESUP à Nanterre ou encore, le sentiment « d'un métier aux missions dénaturées, dans l'impossibilité d'être pleinement exercé » pour citer, encore une fois, des termes qui avaient été employés au Congrès du SNESUP de Villetaneuse. Nous devons effectivement collectivement combattre cette mutation du travail universitaire qui induit une réduction progressive de l'autonomie et, ça nous renvoie à l'autonomie scientifique dont parlait vraiment souvent Pierre : « Réduction progressive de l'autonomie du champ scientifique. » Je cite simplement Christian LAVAL : « Hétéronomie, précarité, exploitation, ces trois dimensions de la nouvelle condition universitaire sont inséparables de ce que l'on appelle l'économie de la connaissance. Des normes, c'est-à-dire, l'ensemble des dispositifs et des normes qui composent et, imposent, peu à peu, une régulation nouvelle de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. La connaissance doit désormais être regardée comme une valeur strictement économique, comme élément d'amélioration de la performance économique, et non plus comme élaboration d'une meilleure compréhension du monde.

Alors, il nous faut effectivement, collectivement, combattre cette mutation et répondre à quelques défis. Gérard ASCHIERI en a cités quelques-uns avant moi : effectivement, accueillir de nouvelles populations d'étudiants pour permettre une véritable démocratisation de l'accès aux études permettant des parcours différenciés avec des accompagnements adaptés au public, utilisant les résultats de notre recherche dans le domaine des sciences de l'éducation ; utiliser les nouveaux outils pédagogiques, sans se limiter aux paillettes du « tout numérique » mais, en les impliquant dans un processus qui est construit par des équipes en capacité matérielle d'assumer cette charge ; retrouver l'autonomie scientifique qui amène à reconsidérer les évidences, à envisager des possibles qui sont jusque-là encore non pensées, en faire un outil puissant de critique ; enfin, mettre à disposition du plus grand nombre le savoir tout juste produit, voire en train d'être produit.

L'Université, effectivement, doit continuer à contribuer dans ce cadre à l'émancipation des individus vis-à-vis de tous les pouvoirs. Cela ne peut se faire que si notre métier d'Universitaire est pleinement reconnu, particulièrement au niveau des salaires - on en a à peine parlé mais tout le monde en constate l'érosion chaque jour - mais aussi, et en ce qui concerne la dignité de nos fonctions. A ce titre, la négation de la démocratie et de la collégialité dans le fonctionnement des universités, négation qui a été engagée par la loi LRU et qui est confirmée dans la loi ESR, c'est un des éléments de dénaturaison de notre métier, de souffrance des collègues au quotidien. Je souhaite donc que ce colloque, effectivement, puisse apporter des

éléments de réflexion pour enrichir notre travail syndical - alors là c'est le côté tout à fait intéressé qui ressort - auprès de nos collègues pour améliorer collectivement nos conditions d'exercice, retrouver le plaisir du métier : « la fierté du métier » disait Gérard, et répondre aux quelques défis que j'ai pu mentionner mais, il y en a bien d'autres. Finalement, quel avenir pour les enseignants-chercheurs ? On pourrait retourner la question : enseignant-chercheur : est-ce que c'est encore un métier d'avenir ? J'espère que nous pourrons y répondre. Merci en tout cas de cette initiative, fort riche, j'espère.

Gilles RASSELET :

Merci pour cette allocution qui nous donne, elle aussi, matière à réfléchir et donc, ouvre des pistes pour le travail que nous allons maintenant effectuer ensemble en ateliers.

Nous allons donc maintenant passer de cette séance plénière d'ouverture du colloque au travail en ateliers. Deux ateliers ont été prévus, comme rappelé sur le programme : l'atelier numéro un « Enseignant-Chercheur, un métier en devenir » et, l'atelier numéro deux « Etre Enseignant-Chercheur en Sciences Economiques aujourd'hui ».

Je vous laisse vous rendre vers les ateliers. Nous nous retrouverons ensuite à 11H45 dans cet amphithéâtre pour une deuxième session plénière.